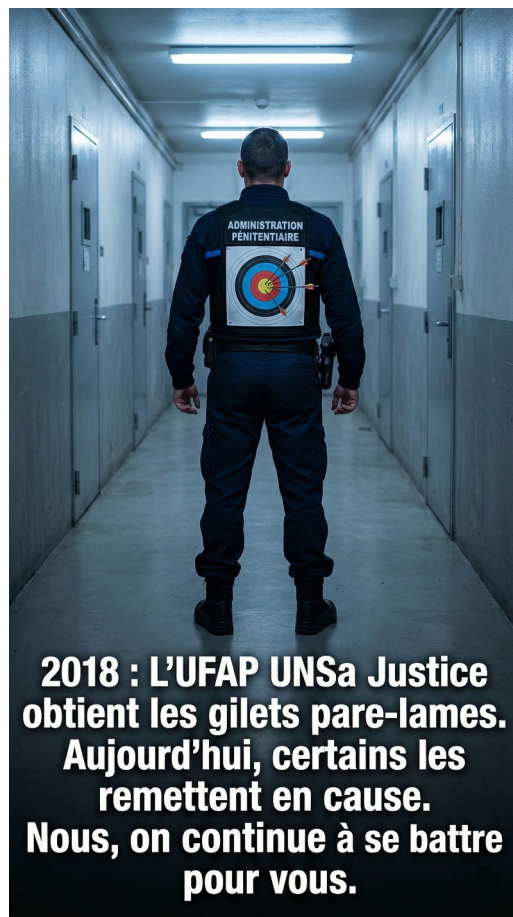


LES ÉCRITS DE LA HONTE

L'UFAP UNSa Justice ne peut tolérer les propos tenus par le syndicat patronal, qui associe à notre organisation une responsabilité dans les agressions actuelles, alors même que nous avons œuvré pour obtenir des gilets pare-lames afin de mieux protéger les personnels. Effectivement, nous l'assumons pleinement, l'UFAP UNSa Justice est fière d'avoir obtenu des protections supplémentaires pour les personnels, y compris ces fameuses « godasses » que FO Justice utilise encore comme argument de propagande, alors qu'elles font désormais partie du quotidien de chacun. Ces accusations sont inacceptables et déforment la réalité de notre engagement pour la sécurité des personnels.

« Merci » pour ce tract du 19 janvier, véritable chef-d'œuvre de récupération et de cynisme. Il a fallu du talent pour transformer la souffrance des agents et les tentatives de meurtre en argument de comptoir syndical. Dans ce torchon, FO justice a eu des « paroles » insoutenables, indignes et inacceptables, contre la sécurité des personnels. Impossible de rester sans réaction à la lecture de ces écrits de la honte ! Ils osent instrumentaliser les attaques au visage et à la gorge de nos collègues pour régler leurs comptes. Quelle élégance ! On se demande qui trahit qui, surtout quand on utilise la peur des collègues pour alimenter son petit jeu de politique syndicale. Accuser l'UFAP UNSa Justice d'avoir « imposé » (*ce qui est totalement faux*) un équipement de protection individuelle alors que la sécurité des personnels a toujours été notre seule priorité relève de la manipulation.



FO Justice remercie les personnels pour leur engagement massif et responsable

Cette situation est d'autant plus grave que, depuis l'instauration du gilet pare-lames, les détenus attaquent désormais directement au visage et à la gorge. C'est un constat récurrent depuis quelques années et le risque vital pour les personnels est aujourd'hui maximal.

Rappelons que ce gilet pare-lames a été imposé par l'UFAP lors du mouvement de 2018, mouvement qui s'est soldé par leur signature et leur trahison de l'ensemble des personnels.

Aujourd'hui, ce gilet pare-lames, au-delà de l'inconfort qu'il génère, réduit la mobilité des agents, et les met en danger en focalisant les agresseurs sur les points vitaux.

Prétendre que le gilet pare-lames « expose davantage » les agents, voilà une théorie qui mérite le prix Nobel de l'absurde. Et pourtant les policiers portent des gilets pare-balles depuis des lustres, sans que personne n'ait l'idée saugrenue d'accuser l'équipement de provoquer des tirs à la tête. Mais bon, quand on est aussi déconnecté du terrain que le syndicat patronal, la logique n'est plus qu'un détail. **Le gilet n'est pas la cause de la violence, il en est la réponse.** Il est une **réponse minimale à une violence déjà existante**. Faire croire l'inverse, c'est travestir la réalité.

Justement, revenons à l'époque « bénie » où nous n'avions pas de gilets pare-lames...

Septembre 2016 – Osny

Un détenu attaque deux surveillants avec une arme blanche artisanale fabriquée à partir d'une tige métallique. Il se projette délibérément sur l'un des agents et lui plante une lame d'environ 15 centimètres dans la gorge. L'agression est d'une extrême violence. Grièvement blessé, le surveillant tente de fuir, mais l'assaillant le poursuit sur la courserie et tente de le poignarder dans le dos.

Mais rassurez-vous, à l'époque, FO Justice ne pouvait accuser un gilet pare-lames d'avoir « provoqué » l'attaque à la gorge.

Janvier 2018 – Vendin-le-Vieil

Un détenu radicalisé attaque trois surveillants pénitentiaires à l'intérieur de l'établissement. Armé d'une paire de ciseaux à bout rond et d'un couteau de cantine, il tente de les assassiner en visant délibérément la carotide, la gorge et la tête. Animé d'une détermination manifeste, il continue de porter des coups alors qu'il est au sol.

Finalement, FO Justice n'était pas là non plus pour expliquer que c'était la faute au... port du gilet pare-lames.

Janvier 2018 – Borgo

Deux surveillants sont sauvagement agressés par un détenu radicalisé. L'individu tente de les assassiner en leur portant une vingtaine de coups de couteau, principalement à la tête, au visage et à la gorge.

Encore une belle démonstration de violence sans l'influence pernicieuse d'un équipement de protection.

Août 2020 – Arles

Trois surveillants de la prison d'Arles sont blessés, dont un grièvement, lors d'une attaque au poinçon survenue à l'issue d'un parloir. Au moment de la fouille, le détenu sort une arme artisanale et agresse les agents. L'un d'eux est sérieusement touché au cou et doit être évacué en urgence par hélicoptère vers l'hôpital.

Pas de port obligatoire, pas de gilet pare-lames... mais toujours un poinçon bien placé. Curieuse théorie de FO Justice...

Vous avez la mémoire sélective voire de poisson rouge, vous retenir ce qui vous arrange, et oubliez sciemment le reste.

Mais les collègues, eux, n'oublient pas. Ils n'oublient pas les poignards, les poinçons, les ciseaux...

L'UFAP UNSa Justice préfère se battre pour la sécurité de nos collègues, plutôt que de jouer les pyromanes en pleine crise. Les personnels pénitentiaires méritent mieux que des querelles syndicales construites sur des drames humains. Arrêtez de débiter vos inepties depuis votre bureau et venez constater la réalité sur le terrain ! Venez voir nos collègues en face, ceux qui subissent des agressions, et osez leur répéter que les gilets pare-lames sont inutiles et qu'il les mettent en danger !

D'ailleurs, sachez que c'est grâce au gilet pare-lames et à l'intervention d'un surveillant stagiaire que l'un des collègues d'Aix-Lyons a échappé à des blessures graves, voire mortelles. Plusieurs coups ont été portés directement sur son gilet, prouvant son utilité vitale ! Et c'était le 09 janvier 2026...

Arrêtez d'affaiblir les personnels avec vos discours irresponsables. Vos propos sont indignes et n'ont pas leur place ici !

Remettre en cause la dotation des gilets pare-lames 8 ans après est une mascarade électorale !!

FO surtout résister pour ne pas nous faire honte !

Allez raconter vos débilés ailleurs !

**Voilà à quoi sert
un gilet pare-lames !**

Marseille, le 22 janvier 2026

**Les Secrétaires Généraux
UFAP UNSa Justice Paca Corse**